



► **Essais**

La musique,
art citoyen
sous la
III^e République,
selon Jann
Pasler

Critiques Essais

Dans un riche essai, la musicologue Jann Pasler reconstitue la bande-son de la III^e République et en montre les enjeux civiques, politiques et sociaux

Fanfares et flonflons. c'est la France

PIERRE KARILA-COHEN

Pendant l'Exposition universelle de 1889, organisée à Paris, les concerts, les chants, les défilés musicaux furent omniprésents. Les autorités politiques parrainèrent d'immenses concerts : des enfants chantèrent a cappella, des centaines d'instrumentistes jouèrent, ici de la musique militaire, là les pièces des compositeurs français vivants les plus illustres, Gounod, Saint-Saëns, Delibes ou Massenet. Le palais du Trocadéro, l'Opéra, l'Opéra-Comique, ainsi que de très nombreuses autres salles, publiques ou non, accueillirent pendant plusieurs semaines d'innombrables performances.

Pour Jann Pasler, professeure de musicologie à l'université de Californie, cet enthousiasme musical n'est en rien exceptionnel en France à la fin du XIX^e siècle : il est l'une des nombreuses manifestations du lien très fort qui, depuis la révolution de 1789, unirait *La République, la musique et le citoyen*, titre de la somme que l'auteure consacre à la politique du régime

en matière de musique entre 1871 et 1914. Jann Pasler va plus loin encore en estimant qu'une exceptionnelle relation à la musique constituerait une part de l'identité nationale française, héritage d'un volontarisme politique républicain fondé sous la Révolution et déployé sous la III^e République.

Sous cette forme un peu outrée, la thèse de l'auteure ne convainc pas vraiment. On voit mal les compositeurs français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e en « instituteurs de la nation », à la manière d'un Lavis. On est un peu étonné du caractère particulièrement central assigné par Jann Pasler à la musique dans la fabrique du citoyen, la construction d'un consensus républicain, la diffusion du patriotisme. Qu'il existe à ce moment, comme l'avait déjà montré Marie-Claude Genet-Delacroix il y a une vingtaine d'années, une politique des beaux-arts, et que cette politique ait des finalités civiques, est une chose, que la musique y tienne une place aussi prépondérante en est une autre. Mais une fois repla-

cée dans de plus justes dimensions, la relecture de la III^e République à travers ses dimensions musicales s'avère aussi intéressante qu'originale.

« L'utilité publique »

D'une certaine façon, Jann Pasler reconstitue une part de la bande-son de la France de Jules Ferry et de Clemenceau. On pose alors sur elle un regard un peu différent, à la manière dont on se souvient grâce aux films colorisés que les hommes et les femmes des années 1940 ne portaient pas uniquement des vêtements noirs et blancs et ne vivaient pas dans un monde composé de plusieurs nuances de gris. D'abord, la musique participe d'un projet politique dont l'auteure détaille les premiers développements durant la décennie révolutionnaire. Elle doit contribuer à forger un esprit public, c'est-à-dire un sentiment d'appartenance à la nation, et favoriser l'inclination des citoyens vers le bien public et l'intérêt général.

**LA RÉPUBLIQUE,
LA MUSIQUE
ET LE CITOYEN.
1871-1914
(Composing
the Citizen),
de Jann Pasler,
traduit de
l'anglais (Etats-
Unis) par
Johan-Frédéric
Hel Guedj,
Gallimard,
« Bibliothèque
des histoires »,
720 p., 38 €.**



L'auteure montre bien que cette thématique de « *l'utilité publique* » est omniprésente dans les débats parlementaires annuels à propos du budget des grandes institutions musicales, l'Opéra en tête. « *L'utilité publique* » de la musique guide aussi les efforts des républicains dans le développement de l'éducation musicale à l'école, plus soutenu que sous les régimes précédents. La III^e République n'entend pas pour autant régenter toute la création musicale en France : c'est bien davantage en mettant en place à la fois ce que l'on peut appeler une politique culturelle et un cadre libéral pour la production et l'expression de la musique qu'elle suscite des formes d'engouement aussi bien dans les classes moyennes et populaires que parmi les élites.

Dans cette France où les concerts se multiplient, où des concours musicaux sont inventés, où des milliers de kiosques à musique surgissent dans les jardins publics, Jann Pasler met très bien

en valeur la façon dont les grands enjeux politiques nationaux et internationaux sont traversés par des prises à partie, voire des joutes, musicales. L'affrontement entre républicains et monarchistes, dans les années 1870, se fait par concerts interposés ; les boulangistes menacent des représentations de Wagner ; l'expansion coloniale fournit aux compositeurs un exotisme utile à leurs œuvres, décrites dans un beau chapitre sur « *l'hybridité musicale et les défis du colonialisme* ».

Mémoire de la Révolution, place du religieux, essor de l'idée de race, montée des périls : on pourrait encore multiplier les exemples des débats saisis par la musique, ou de l'instrumentalisation patriotique ou partisane de celle-ci, dans cette France des années 1871-1914. En s'appuyant sur sa vaste érudition, Jann Pasler parvient à les rendre vivants dans ce livre touffu, plutôt contestable dans son affirmation centrale, mais important pour notre connaissance de la III^e République. ■



Le Monde
Vendredi 24 avril 2015

Critiques Essais 7

Dans un riche essai, la musicologue Jann Pasler reconstitue la bande-son de la III^e République et en montre les enjeux civiques, politiques et sociaux **Fanfares et flonflons, c'est la France**

PIERRE KARILA-COHEN

Pendant l'Exposition universelle de 1889, organisée à Paris, les concerts, les chants, les défilés musicaux furent omniprésents. Les autorités politiques parvinrent d'immenses concerts : des enfants chantèrent à cappella, des centaines d'instrumentistes jouèrent, ici de la musique militaire, là les pièces des compositeurs français vivants les plus illustres, Gounod, Saint-Saëns, Debussy ou Massenet. Le palais du Trocadéro, l'Opéra, l'Opéra-Comique, ainsi que de très nombreuses autres salles, publiques ou non, accueillirent pendant plusieurs semaines d'inoubliables performances.

Pour Jann Pasler, professeure de musicologie à l'université de Californie, cet enthousiasme musical n'est en rien exceptionnel en France à la fin du XIX^e siècle : il est l'une des nombreuses manifestations du lien très fort qui, depuis la révolution de 1789, unissait le public, la musique et le citoyen. Titre de la somme que l'auteure consacre à la politique du régime en matière de musique entre 1871 et 1914, Jann Pasler va plus loin encore en estimant qu'une exceptionnelle relation à la musique constituerait une part de l'identité nationale française, héritage d'un volontarisme politique républicain fondé sous la Révolution et déployé sous la III^e République.

Sous cette forme un peu outrée, la thèse de l'auteure ne convainc pas vraiment. On voit mal les compositeurs français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e en « instituteurs de la nation », à la manière d'un Lavigne. On est un peu étonné du caractère particulièrement central assigné par Jann Pasler à la musique dans la fabrique du citoyen, la construction d'un consensus républicain, la diffusion du patriotisme. Ce qu'il existe à ce moment, comme l'avait déjà montré Marie-Claude Genet-Delacroix il y a une vingtaine d'années, une politique des beaux-arts, et que cette politique ait des finalités civiques, est une chose, que la musique y tienne une place aussi prépondérante en est une autre. Mais une fois repla-



Les sonneurs bretons sur le passage du président Félix Faure, à Brest, en 1896.

cée dans de plus justes dimensions, la relecture de la III^e République à travers ses dimensions musicales s'avère aussi intéressante qu'originale.

« L'utilité publique »

D'une certaine façon, Jann Pasler reconstitue une part de la bande-son de la France de Jules Ferry et de Clemenceau. On pose alors sur elle un regard un peu différent, à la manière dont on se souvient grâce aux films colorisés que les hommes et les femmes des années 1940 ne portaient pas uniquement des vêtements noirs et blancs et ne vivaient pas dans un monde composé de plusieurs nuances de gris. D'abord, la musique participe d'un projet politique dont l'auteure détaille les premiers développements durant la décennie révolutionnaire. Elle doit contribuer à forger un esprit public, c'est-à-dire un sentiment d'appartenance à la nation, et favoriser l'inclination des citoyens vers le bien public et l'intérêt général.

L'auteure montre bien que cette thématique de « l'utilité publique » est omniprésente dans les débats parlementaires annuels à propos du budget des grandes institutions musicales, l'Opéra en tête. « L'utilité publique » de la musique guide aussi les efforts des républicains dans le développement de l'éducation musicale à l'école, plus soutenu que sous les régimes précédents. La III^e République n'entend pas pour autant régenter toute la création musicale en France : c'est bien davantage en mettant en place à la fois ce que l'on peut appeler une politique culturelle et un cadre libéral pour la production et l'expression de la musique qu'elle suscite des formes d'engagement aussi bien dans les classes moyennes et populaires que parmi les élites.

Dans cette France où les concerts se multiplient, où des concours musicaux sont inventés, où des milliers de kiosques à musique surgissent dans les jardins publics, Jann Pasler met très bien

en valeur la façon dont les grands enjeux politiques nationaux et internationaux sont traversés par des prises à partie, voire des joutes musicales. L'affrontement entre républicains et monarchistes, dans les années 1870, se fait par concerts interposés ; les boulangistes menacent des représentations de Wagner ; l'expansion coloniale fournit aux compositeurs un exotisme utile à leurs œuvres, décrites dans un beau chapitre sur « l'hybridité musicale et les défis du colonialisme ».

Mémoire de la Révolution, place du religieux, essor de l'idée de race, montée des périls : on pourrait encore multiplier les exemples des débats saisis par la musique, ou de l'instrumentalisation patriotique ou partisane de celle-ci, dans cette France des années 1871-1914. En s'appuyant sur sa vaste érudition, Jann Pasler parvient à les rendre vivants dans ce livre touffu, plutôt contestable dans son affirmation centrale, mais important pour notre connaissance de la III^e République. ■

Sans oublier

La paix biaisée

Dans *L'Or et le Sang* (Fayard, 1990), l'historien Georges-Henri Soutou avait magistralement démontré la continuité des buts de guerre économiques des belligérants entre 1914 et 1918. Les Alliés mettraient fin à la position dominante de l'Allemagne bismarckienne pour reconstruire l'Europe sur la base de la démocratie et de l'économie de marché. Dans *La Grande Illusion*, Soutou revisite cette thèse à l'aune de l'historiographie récente, en se concentrant sur les buts de guerre et la politique de paix de la France. L'auteur estime que la diplomatie française a joué un rôle déterminant dans le déclenchement et le déroulement de la Grande Guerre. Très tôt, Paris s'est fixé comme objectif de récupérer les territoires perdus depuis la Révolution française et a défini une sphère d'influence sur les régions rhénanes. Cette vision a conduit les dirigeants à rejeter les rares initiatives de paix pendant le conflit. Une fois les États-Unis entrés en guerre, Paris n'a pu obtenir tout ce qu'il voulait lors des traités de paix de 1919-1920. Un livre bref mais



brillant pour comprendre comment la France, par ses exigences, a compromis la paix. ■ ANTOINE FLANDRIN ■ *La Grande Illusion. Quand la France perdit la guerre, 1914-1920*, de Georges-Henri Soutou, Tallandier, 384 p., 21,90 €.

Pensée décoloniale

Comment écrire l'après de la décolonisation en France ? En faisant de l'ex-colonisé le partenaire et non plus le sujet d'un dialogue, répond Seloua Luste Boulbina. Directrice du programme « La décolonisation des savoirs » au Collège international de philosophie, l'auteure bouscule les études postcoloniales en France dans cet essai clair et tranchant, en privilégiant l'imagination, la perception et la raison. « Avoir été colonisé était un destin aux résultats durables », écrit Edward W. Said dans *Reflexions sur l'exil* (Actes Sud, 2008). Durables mais inaudibles. La démarche de la philosophe est donc de s'appuyer sur les témoignages afin de redonner une voix aux postcoloniaux qui, « étouffés par les fantômes du passé », font l'expérience du mutisme. Au fil des pages, un espace se dessine, cet « entre-monde » où se meuvent les pensées décoloniales : la langue d'Assia Djébar, le « Tour-Monde » d'Édouard Glissant, le « désert dans le désert » de



Jacques Derrida... Autant de nouvelles voies à explorer. ■ GLADYS MARIVAT ■ *L'Afrique et ses fantômes. Écrire l'histoire*, de Seloua Luste Boulbina, préf. de Ghislaine Alibon, Présence africaine, 144 p., 17 €.

François Mitterrand, toujours aussi étonnant

Après Mendès France, M^{me} de Staël ou Flaubert, Michel Winock s'emploie à décrypter cette autre vie hors du commun

GÉRARD COURTOIS

Lon ne compte plus les ouvrages qui lui ont été consacrés. Bien-tôt vingt ans après sa mort, pourtant, François Mitterrand (1916-1996) continue à fasciner. Comme une énigme jamais vraiment résolue à laquelle s'attaque, aujourd'hui, Michel Winock. Quels qu'aient pu être ses jugements passés et ses convictions de citoyen, il entend « éviter le pamphlet autant que le plaidoyer ». Il ne prétend ni à l'exhaustivité ni à la découverte de quelque clé inédite du personnage. Mais avec le recul de l'historien et un art consommé de la biographie analytique, il s'emploie à décrypter une vie « pour comprendre un

homme et un moment de notre histoire », celle du pays et de la gauche française.

Et quelle vie ! Toujours aussi étonnante, même pour ceux qui en connaissent les principaux tours et détours. Une enfance barrésienne, une jeunesse de droite dans la mouvance du Parti social français du colonel de La Rocque, une guerre entre stalag, française et croix de Lorraine, maréchaliste convaincu sans jamais verser dans la collaboration, résistant incontestable sans jamais s'allier sur de Gaulle et les siens : voilà, déjà, une première époque où se dévoilent autant d'ambitions que d'ambivalences naturelles.

Puis vient le premier mandat de député de la Nièvre, en 1946, et « l'éternel ministre » de la IV^e République, des anciens combattants à l'outre-mer, de l'intérieur et la justice, niché dans cet incontournable petit parti charnière que fut l'Union démocratique et socialiste de la Résistance, porté par un seul but, la prési-

dence du Conseil, ce qui le dissuade de se démarquer lorsque le gouvernement Guy Mollet s'engage pleinement à partir de 1956, dans la sale guerre d'Algérie. De ce Mitterrand-là, restera l'image d'un « carriériste retors » doublé d'un « stratège accompli ».

Politique jusqu'au bout des ongles

Après le retour du général de Gaulle en 1958, il devient durant vingt-trois ans l'éternel opposant. Fustigeant sans relâche l'entreprise gaullienne, il comprend très vite l'usage qu'il peut en faire : la reconquête passera par la gauche, la reconstruction du Parti socialiste (conquis à la hussarde en 1971) et l'alliance avec les communistes (amorcée par cet « anti-communiste ouvert » des la municipalité de Château-Chinon en 1959, confirmée lors de la présidentielle de 1965 et consacrée par le programme commun de 1972). Avec « une tempête, une ténacité, une

pugnacité, une intelligence tactique » hors du commun, il surmonte toutes les adversités pour gagner son pari et s'ouvrir les portes de l'Élysée en 1981.

Il y régnera durant deux septennats, puissamment « séducteur », décidément « épicurien du pouvoir », plus « visionnaire » sur l'Europe que sur la France, fidèle aux hommes plus qu'aux idées, politique jusqu'au bout des ongles, très habile pour ne pas s'adapter aux contraintes économiques ou aux cohabitations avec la droite. « La seule constante de sa trajectoire n'aurait-elle pas été la passion du pouvoir ? », tant il se montra « incomparable » dans sa conquête et sa conservation, s'interroge Michel Winock.

La réponse est nuancée. Beaucoup ont douté de ses convictions socialistes, certes. « Mais l'ambition, note l'auteur, exige le discours de la conviction », aussi « élémentaire » fut-elle. « Mitterrand a eu la certitude d'incarner la gauche », et on ne

peut lui contester d'avoir été le bâtisseur du « parti d'Épinay ». En revanche, « il porte une grande part de responsabilité, par ses silences, dans la mauvaise conscience socialiste d'être devenus des sociaux-démocrates sans jamais l'avouer ». De même, on ne peut lui retirer le « grand mérite d'avoir consolidé les institutions de la V^e République » et fait progresser la démocratie française en rendant possible l'alternance. Cela en fait-il un grand homme d'État ? « Il est plus difficile d'en être assuré que son art de la politique », conclut Winock, en historien aussi averti que prudent. ■

FRANÇOIS MITTERRAND,

de Michel Winock, Gallimard, « NRF Biographies », 426 p., 25 €.
Signalons, du même auteur, la parution en poche du *Sicile des intellectuels*, Points, 928 p., 12,90 €.

Fanfaires et fl

PIERRE KARILA-COHEN

Pendant l'Exposition universelle de 1889, organisée à Paris, les concerts, les chants, les défilés musicaux furent omniprésents. Les autorités politiques parrainèrent d'immenses concerts : des enfants chantèrent a cappella, des centaines d'instrumentistes jouèrent, ici de la musique militaire, là les pièces des compositeurs français vivants les plus illustres, Gounod, Saint-Saëns, Delibes ou Massenet. Le palais du Trocadéro, l'Opéra, l'Opéra-Comique, ainsi que de très nombreuses autres salles, publiques ou non, accueillirent pendant plusieurs semaines d'innombrables performances.

Pour Jann Pasler, professeure de musicologie à l'université de Californie, cet enthousiasme musical n'est en rien exceptionnel en France à la fin du XIX^e siècle : il est l'une des nombreuses manifestations du lien très fort qui, depuis la révolution de 1789, unissait *La République, la musique et le citoyen*, titre de la somme que l'auteure consacre à la politique du régime en matière de musique entre 1871 et 1914. Jann Pasler va plus loin encore en estimant qu'une exceptionnelle relation à la musique constituerait une part de l'identité nationale française, héritage d'un volontarisme politique républicain fondé sous la Révolution et déployé sous la III^e République.

Sous cette forme un peu outrée, la thèse de l'auteure ne convainc pas vraiment. On voit mal les compositeurs français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e en « instituteurs de la nation », à la manière d'un Lavoisier. On est un peu étonné du caractère particulièrement central assigné par Jann Pasler à la musique dans la fabrique du citoyen, la construction d'un consensus républicain, la diffusion du patriotisme. Qu'il existe à ce moment, comme l'avait déjà montré Marie-Claude Genet-Delacroix il y a une vingtaine d'années, une politique des beaux-arts, et que cette politique ait des finalités civiques, est une chose, que la musique y tienne une place aussi prépondérante en est une autre. Mais une fois repla-



Les sonneurs bretons sur le passage du président Félix Faure, à Brest, en 1906. PHOTOS12.COM

**LA RÉPUBLIQUE,
LA MUSIQUE
ET LE CITOYEN.
1871-1914
(Composing
the Citizen),
de Jann Pasler,
traduit de
l'anglais (Etats-
Unis) par
Johan-Frédéric
Hel Guedj,
Gallimard,
« Bibliothèque
des histoires »,
720 p., 38 €.**



*Les sonneurs bretons
sur le passage du président
Félix Faure, à Brest, en 1896.*

PHOTOS12.COM

LA RÉPUBLIQUE,
LA MUSIQUE
ET LE CITOYEN.
1871-1914
(Composing
the Citizen),
de Jann Pasler,
traduit de
l'anglais (Etats-
Unis) par
Johan-Frédéric
Hel Guedj,
Gallimard,
« Bibliothèque
des histoires »,
720 p., 38 €.

cée dans de plus justes dimensions, la relecture de la III^e République à travers ses dimensions musicales s'avère aussi intéressante qu'originale.

« L'utilité publique »

D'une certaine façon, Jann Pasler reconstitue une part de la bande-son de la France de Jules Ferry et de Clemenceau. On pose alors sur elle un regard un peu différent, à la manière dont on se souvient grâce aux films colorisés que les hommes et les femmes des années 1940 ne portaient pas uniquement des vêtements noirs et blancs et ne vivaient pas dans un monde composé de plusieurs nuances de gris. D'abord, la musique participe d'un projet politique dont l'auteure détaille les premiers développements durant la décennie révolutionnaire. Elle doit contribuer à forger un esprit public, c'est-à-dire un sentiment d'appartenance à la nation, et favoriser l'inclination des citoyens vers le bien public et l'intérêt général.

L'auteure montre bien que cette thématique de « l'utilité publique » est omniprésente dans les débats parlementaires annuels à propos du budget des grandes institutions musicales, l'Opéra en tête. « L'utilité publique » de la musique guide aussi les efforts des républicains dans le développement de l'éducation musicale à l'école, plus soutenu que sous les régimes précédents. La III^e République n'entend pas pour autant régenter toute la création musicale en France : c'est bien davantage en mettant en place à la fois ce que l'on peut appeler une politique culturelle et un cadre libéral pour la production et l'expression de la musique qu'elle suscite des formes d'engouement aussi bien dans les classes moyennes et populaires que parmi les élites.

Dans cette France où les concerts se multiplient, où des concours musicaux sont inventés, où des milliers de kiosques à musique surgissent dans les jardins publics, Jann Pasler met très bien

en valeur la façon dont les grands enjeux politiques nationaux et internationaux sont traversés par des prises à partie, voire des joutes, musicales. L'affrontement entre républicains et monarchistes, dans les années 1870, se fait par concerts interposés ; les boulangistes menacent des représentations de Wagner ; l'expansion coloniale fournit aux compositeurs un exotisme utile à leurs œuvres, décrites dans un beau chapitre sur « l'hybridité musicale et les défis du colonialisme ».

Mémoire de la Révolution, place du religieux, essor de l'idée de race, montée des périls : on pourrait encore multiplier les exemples des débats saisis par la musique, ou de l'instrumentalisation patriotique ou partisane de celle-ci, dans cette France des années 1871-1914. En s'appuyant sur sa vaste érudition, Jann Pasler parvient à les rendre vivants dans ce livre touffu, plutôt contestable dans son affirmation centrale, mais important pour notre connaissance de la III^e République. ■